



La Truffe de Haute Provence

TRADITION, TERROIR & MODERNITE DE LA RABASSE

Décembre 2022

N° 18

Bilan des activités

Truffière expérimentale

Techniques anti-parasitaires, ombrages, paillages

Actualité, cuisine...

Programme de la 32ème fête de la Truffe à Mane

2022



Sommaire

Truffe de Haute-Provence	n° 18
Mot du Président	2
Pv de L'A. G. de Michel Fayet	3
Activités, fêtes, brocante ...	4
A.G. FRT PACA	5-6
Truffière expérimentale	7-8
Expérimentation CulturTruff2	
Ombrage et paillage	9-10
Expérimentation anti-leiodes	11-12
Adhésion et AG 2023	13
Programme fête de la truffe	14
Le coin des fins gourmets et Marché de Montagnac	15

Le mot du président

Amis trufficulteurs bonjour !

Les années se suivent et deviennent de plus en plus "noires" pour notre trufficulture.



Un peu d'humour !!! Chaque année, je me rends à MONTAGNAC pour fêter la Sainte Antoine et en faisant la procession, je ne manque pas de solliciter notre St Patron et son petit cochon pour que les trufficulteurs puissent enfin avoir une année prometteuse, avec, à la clé, une bonne récolte de truffes. Mais bon !!!

Complicé, cela devient de plus en plus compliqué pour assurer une production. La pluie, on ne sait plus ce que c'est, Il faut donc pour compenser le manque de l'eau venue du ciel, avoir recours à l'arrosage. Mais pour cela il faut avoir de l'eau : «N'est-ce pas Mr de La Palice».

Nous avons installé sur notre truffière expérimentale des sondes qui indiquent les valeurs de Point de Flétrissement (PF) de la truffe. Quand ces sondes indiquent une valeur de 4 sur l'échelle, il faut impérativement arroser.

A titre indicatif nous avons apporté 14 m3 (micro-asperseurs) par arrosage pour 100 arbres. Il aurait fallu arroser tous les **10 jours** car au bout de cette période les sondes affichaient une valeur de 4. Ce délai n'a malheureusement pas pu être toujours respecté car un arrêté préfectoral interdisait l'arrosage.

Il faut donc, aujourd'hui, se remettre en question et pour pallier ces problèmes, il faut avoir recours au paillage (lire l'article sur ce sujet aux pages 9 et 10) pour conserver un peu plus l'humidité et surtout faire chuter la température au sol : gain jusqu'à 8 voire 10 degrés. Cette année on a battu le record de longévité des fortes températures.

A l'heure où j'écris ce petit mot, les marchés vont ouvrir et nous allons donc avoir un aperçu de la production de début de saison.

Président de l'association

Jean Louis BONDIL



ACCUEIL

BIENVENUE SUR LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION DES TRUFFICULTEURS DE HAUTE PROVENCE

Site de vente en ligne progressivement. Tous les jours dans les différents menus et pages accessibles et nombreuses illustrations

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 21 janvier 2023 à 16h00 dans la Salle des Jeunes à côté de la salle polyvalente de Mane. Si vous ne pouvez pas être présent ce jour-là, merci de bien vouloir remplir le pouvoir à la page 13 et nous l'envoyer.

Jean-Luc BENARD
Pépinieriste agréé

Plants à vocation truffière
Et terreau truffe

Plants mycorhызés par la truffe noire
Tuber mélanosporum
et élevés en motte Melfort

Les Brieux - 04150 REDORTIERS
tel : 04 92 73 28 96
mob : 06 58 93 62 00
Site : www.pepiniere-benard.fr

Procès Verbal de l'AG 2022

L'Assemblée Générale du 26 février 2022 s'est déroulée à la salle des jeunes à côté de la salle polyvalente de MANE avec le respect des gestes barrières liés au COVID19 (distance et port du masque obligatoires).

Elle débute vers 16h30. Une vingtaine de personnes sont présentes dans la salle. Le Président prend la parole et demande à Michel FAYET, le secrétaire, de lire le rapport d'activités.

Depuis la dernière assemblée générale qui a eu lieu à FORCALQUIER en 2021, de nombreux travaux ont été faits à la truffière expérimentale de MANE.

Nous avons installé le revêtement du bassin puis réalisé les gouttières le long du hangar de Madame CHAILLAN pour collecter les eaux pluviales. Un filet de protection a été disposé pour éviter les dépôts indésirables. Nous prévoyons l'installation de l'arrosage au début du printemps 2022. Chaque intervention est finalisée par un pique-nique concocté par Alain aux abords de la truffière. La taille, le broyage et le griffonnage sont réalisés au printemps. Des sondes ont été mises en place pendant la démonstration pilotée par Flora Todesco, présidente de WeTruf.

Le samedi 10 juillet 2021, plusieurs membres de l'association ont participé à la 10^{ème} fête de l'alliance de la truffe et de l'olive à GREOUX LES BAINS.

Le dimanche 29 août 2021 a eu lieu le repas d'été des trufficulteurs chez Michel FAYET.

Le jeudi 21 octobre 2021, Messieurs BONDIL et TELLO ont assisté à l'assemblée générale de la fédération PACA à la BASTIDE D'ASTRES.

Le 12 novembre 2021, Messieurs SOUMAILLE, GRISOLLE et FAYET ont fait une formation de contrôleur de truffe à ST DIDIER.

Le 17 décembre 2021, le conseil d'administration décide d'annuler la fête de la truffe 2022 en raison de la crise sanitaire.

Le 20 décembre 2021, Michel FAYET participe à un reportage de la truffe avec BFM DIC1 TV.

Il est prévu en 2022 :

- De réaliser une brocante à MANE au mois de mai.
- De participer à la fête de la transhumance à VINON, le dimanche 22 mai 2022.
- De participer à l'alliance de la truffe et de l'olive le 9 juillet à GREOUX.
- De réaliser le repas d'été le dimanche 28 août 2022 chez Alain BREMOND.

Plusieurs conseils d'administration ont lieu tout au long de l'année dans notre local à côté de La Salle polyvalente de MANE où tout notre matériel et documents sont stockés et archivés. Monsieur Pascal SILVENTE, trésorier, lit et commente le compte-rendu financier.

Le résultat est négatif en raison de l'annulation de la fête de la truffe, de l'absence de subventions et des frais engagés pour la truffière expérimentale. Le compte-rendu financier est voté et approuvé à l'unanimité.

Cinq membres du conseil d'administration sont renouvelables comme chaque année. Il s'agit de Messieurs BARBE, BLANC, SILVENTE et Madame DERJAVITCH. Monsieur GALMARD Guy, expert agricole et juriste, occupe le poste vacant de Marie-Aline LAMBERT. Ces 5 membres sont élus ou réélus à l'unanimité.

En fin de réunion, quelques sujets sont abordés, en particulier le changement du siège du syndicat. Les statuts seront modifiés suite à la nouvelle adresse du siège social qui se trouvera à MANE. Les démarches seront faites auprès de la Mairie de MANE. Les délais de versements des aides aux plantations sont longs à cause de certaines contraintes administratives.

Nous abordons les aides à l'irrigation : forage, société du canal de Provence, retenue ou réservoir...

Le réchauffement climatique actuel nous impose de prévoir une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour protéger les brûlés. L'Assemblée se termine vers 18h00.



Le Secrétaire : Michel FAYET

mycea

15 ANS D'EXPERIENCE AU SERVICE DE VOTRE TRUFFIERE

OUTILS D'ANALYSE POUR SUIVRE ET AMELIORER VOTRE TRUFFIERE

Identification ADN des espèces de truffes à partir du sol, de plants mycorhizés et de fructification.

*sous licence INRAe-CNR

Mating-type* Spores Mycélium Mycorhizes

Tarifs et modalités de prélèvement à : diagnostic@mycea.fr www.mycea.fr

A RETENIR

**Fête de la truffe
4 ET 5 février 2023**

**Assemblée générale
Le 21 février 2023 à 16h
à La Salle des jeunes à
Mane**

Brocante 16 avril 2023

**27 Mai 2023: 12^{ème} année
de l'alliance de la truffe
et de l'olive à Gréoux**

**Repas d'été le 20 août
2023**

Promouvoir la passion de la truffe c'est aussi partager des saveurs !



BROCANTE ANNUELLE – 15 MAI 2022

L'association a offert à tous les exposants le café, des croissants dès le début de la matinée. Sur les coups de midi, un apéritif sans alcool accompagné de cacahuètes a été offert. Cette initiative a été fort appréciée et chaleureusement remerciée par de nombreux participants.

FÊTE DE LA TRANSHUMANCE – 22 MAI 2022

Dimanche 22 Mai 2022 à Vinon sur Verdon, l'association des trufficulteurs était présente avec BONDIL Jean-Louis, FAYET Michel, BREMOND Alain, Madame BARCELO Régine et FUENTES Hervé. On y a proposé à la vente des casquettes, tee-shirts, bobs, livres, bulletins. Des assiettes composées de toasts au beurre salé et à la truffe d'été avec un verre de vin étaient proposées pour 5€. A proximité du barnum, un bac de sable a permis la démonstration de cavage, assurée par Pascal SILVENTE et ses lagotos toute la journée.



FÊTE DE LA 11ÈME ALLIANCE DE LA TRUFFE ET DE L'OLIVE – SAMEDI 9 JUILLET 2022. Invitée par l'Association FestiGréoux, notre association, composée de BONDIL Jean- Louis, FAYET Michel, BREMOND Alain, TELLO Thierry, BARCELO Régine et FUENTES Hervé était présente à côté des oléiculteurs.

Des assiettes garnies de toasts au beurre salé, à la truffe d'été, avec un verre de vin ont, une fois de plus régalé les papilles des visiteurs curieux et gourmands. Le stand a mis à disposition des livres, de la documentation sur la culture du champignon, sans omettre les fameuses recettes aux truffes. Nos interventions ont permis de promouvoir cette passion largement communiquée aux publics intéressés.

A l'ombre du Parc Morelon, plusieurs démonstrations de cavage avec Guy CORRIOL et sa truie Pépette, Pascal SILVENTE avec ses lagotos, ont animé la fête Provençale toute journée.

REPAS D'ÉTÉ DES TRUFFICULTEURS – 28 AOÛT 2022

Ce traditionnel repas annuel s'est magnifiquement déroulé chez Mireille et Alain Bremond à partir de midi. Pendant les jours précédant le repas, nos hôtes avaient déjà fait l'essentiel des préparatifs. Vers midi, plus de 60 convives sont arrivés pour déguster un excellent apéritif : melon au porto, paëlla royale, fromage et tarte aux pommes avec sa boule de glace. Tous les participants se sont régalés. Pour finir, café et pousse-café. Le temps était très agréable avec une ambiance chaleureuse. L'année prochaine, ce repas se fera chez Michel FAYET le 20 août 2023.



Assemblée Générale FRT PACA

vendredi 30 septembre 2022 à Mane.



Le Président déclare la séance ouverte à 10 h et remercie le Syndicat des Trufficulteurs des Alpes de Haut- Provence, notamment messieurs BONDIL, TELLO, BREMOND et FAYET. Belle organisation de cette Assemblée Générale 2022 et accueil dans leur département des trufficulteurs de la région. Le président SANTINELLI remercie les invités présents et l'ensemble du Conseil d'administration, ainsi que toutes celles et ceux qui aident la Fédération Régionale des Trufficulteurs de PACA, dans ses différentes activités tout au long de l'année. Le Conseil Régional SUD PACA, représenté par Mme MARTIN Bénédicte, Vice-Présidente, est remercié pour ses soutiens financiers au Plan de relance de la trufficulture régionale. Remerciements pour, aussi : M. DEPIEDS Jacques, Maire de Mane ; les délégués des 6 syndicats départementaux des Trufficulteurs PACA ; la Fédération Française des Trufficulteurs (FFT) pour son soutien et son action au niveau national et européen (GETT) ; la Chambre Régionale d'Agriculture PACA représentée par Monsieur André PINATEL, Président d'honneur délégué à la Trufficulture ; le Crédit Agricole PACA, au travers de ses Fédérations Régionales, représenté par Mme SOL Marie-Pierre ; les diverses collectivités territoriales (Conseils Départementaux, Communautés de Communes, Mairies) ; les différents postes de Gendarmerie ; les pépiniéristes trufficoles ainsi que l'ensemble des trufficulteurs présents.

Mr SANTINELLI signale les excuses des invités qui n'ont pas pu se libérer tels que la FRCA, FranceAgriMer, etc...

Puis le Président constitue le bureau de l'Assemblée Générale. Le bureau est élu à l'unanimité :

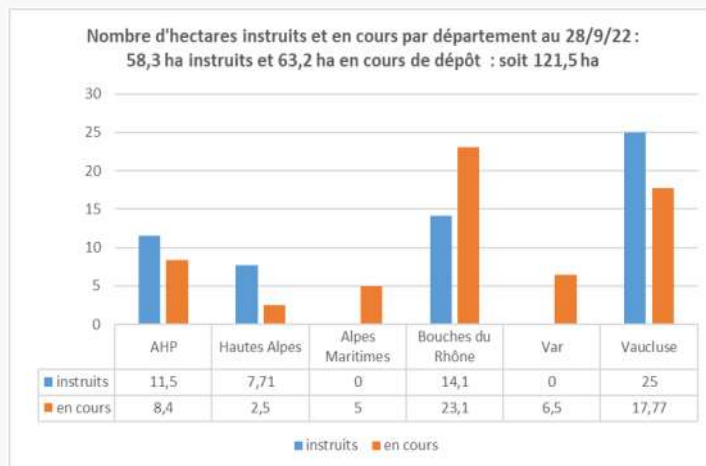
Président : M. Michel SANTINELLI

Secrétaire: M. Jean-François TOURRETTE

Asseseurs: M. CANUEL Jean Pierre et M. TENOUX Stéphane

- Rapport moral du Président et du Conseil d'administration :

« Je tiens à souligner le fait que la FRT PACA est une Fédération de six syndicats de trufficulteurs de la Région et que le bilan de la saison 2021-2022 est plutôt correct avec une dizaine de tonnes produites. Le plan régional représente **environ 50% de la production française**. Un travail important a été entrepris avec la Région pour accompagner fortement la filière. **Avec le Plan de relance de la trufficulture régionale (Axe 2 : soutien aux plantations)** ce sont environ **120 ha de plantations aidées** qui ont été pris en compte aujourd'hui.



Avec le soutien de la Région (Axe 5 : Soutien aux foires locales garantissant origine et qualité de la production, Charte FFT et Formation des contrôleurs qualité), ce sont 46 trufficulteurs qui ont été formés par une biologiste au contrôle de la qualité des truffes pour aider les organisateurs des marchés de détails qui souhaitent offrir à la vente la qualité de truffes contrôlées. Ces contrôleurs-qualité sont agréés par leurs syndicats départementaux, la FRT & la FFT exclusivement, gages du professionnalisme syndical français. Nous leur accordons aussi un label national de la FFT qui garantit au consommateur « la bonne truffe ». Grâce au soutien de la Région (Axe 4 : Soutien à l'expérimentation) et à l'INRAE, nous avons pu continuer à poursuivre les expérimentations dans le cadre de CULTURTRUFF 2 et fournir des résultats concrets :

- Le seuil critique de déclenchement de l'arrosage à pF4
- Le gain de -2°C à -12 cm du sol avec les ombrages ARATRUFF
- Le gain de -4°C à -12 cm du sol avec les branchages
- Les observations et fluctuations saisonnières de la dynamique mycélienne sur 4 à 5 années, première mondiale !
- Une nouvelle expérimentation de lutte biologique contre les leiodes avec des pièges à attractants et des nématodes parasites larvaires par nos amis des Bouches-du-Rhône sur le site PACA 1.

Dans le cadre du Plan de relance (Axe 3 : Conseil aux trufficulteurs), lors des 17 réunions d'informations techniques, on a permis de rassembler et de toucher plus de 600 personnes. Les conseils individuels comme collectifs, opérés par le Chargé de mission comme par les syndicats, sont difficiles à chiffrer mais ont été très nombreux pour 150 bénéficiaires sur l'année passée.

Nous avons enclenché le processus **de réalisation de l'IGP «Truffe de Provence»** : travail lourd mais des plus utiles pour l'avenir de notre trufficulture. Je remercie notre Chargé de mission pour s'y être investi, de même que M. André PINATEL (CRA PACA) et M. Philippe MOUSTIER, sans lesquels nous aurions eu beaucoup plus de difficultés.

Nous avons déjà réalisé, dans ce cadre-là, **9 réunions entre Conseils et Comités de Pilotage. C'est dire notre implication pour la réussite de ce projet.**

- Rapport financier du Trésorier : M. Jean Pierre CANUEL, Trésorier FRT PACA, présente les comptes 2021 dans leurs détails, et l'approbation est faite à l'unanimité.

- Renouvellement des administrateurs en 2021 :

Le renouvellement s'opère annuellement par tiers renouvelable, selon les statuts (tiers sortant) : M. BONDIL Jean-Louis (04), Mr TENOUX Stéphane (05), M. AUTHIER Jean-Claude (06), M. BAUDRION Olivier (13), M. DEMACHY Tanguy (83), M. LOPEZ Rafael (84). Ils sont réélus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans conformément aux statuts de la FRT PACA.

Le Président SANTINELLI remercie vivement Mme Bénédicte MARTIN, et le CR PACA qu'elle représente, pour son implication, son soutien et ses pistes d'avenir pour la filière. Il laisse ensuite la parole au Conférencier, M. Aimé RICHAUD, retraité du CNRS, qui a évoqué la sexualité de la truffe noire en vulgarisant les avancées scientifiques du programme SYSTRUFF, porté par le CEFE – CNRS de Montpellier, d'une façon brillante et accessible à tous !

ROBIN pépinières + de 70 ans d'expérience à votre service !

Conseil et visite sur votre truffière

Plants élevés et livrés en **godet forestier Robin ANTI-CHIGNON®**, assurant un parfait développement racinaire et une excellente reprise. **Garantie de reprise : 100%***

PLANTS TRUFFIERS ROBIN sous LICENCE et CONTRÔLE **INRAE**

- Mycorhizés avec :
 - soit **TUBER melanosporum**,
 - soit **TUBER uncinatum**,
 - soit **TUBER aestivum var. uncinatum**,
 - soit **TUBER magnatum 1ère Mondiale !**
- Livrés après contrôle de mycorhization par **INRAE**

*Selon les conditions de notre garantie de reprise

L'une de nos terres de production de plants truffiers sur notre exploitation de Valernes 04200

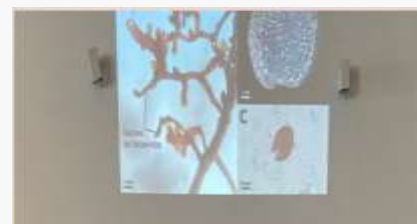
Contactez-nous : **Pépinières ROBIN Depuis 1948**
 05500 Saint-Laurent-du-Cros
 Tél. : (33) 04 92 50 43 16 / E-mail : info@robinpepinieres.com

Découvrez notre nouveau site : www.robinpepinieres.com



M. Aimé RICHAUD, retraité du CNRS

La conférence d'Aimé RICHAUD a été retranscrite sur notre site web en totalité.



Sexualité de la truffe noire

Merci Christian Morel

<http://asso-truffe-haute-provence.fr/>

Truffière de Mane

Après étude des devis présentés, nous avons choisi notre fournisseur pour une irrigation suspendue dotée de 100 micro-asperseurs de 50l/h. Le montant global de l'installation de tout le matériel est revenu approximativement à 1200€. La contribution de quelques adhérents et la récupération de matériel réformé du SDIS04 (pompier) a réduit sensiblement la facture. Cette réalisation a été facilitée aussi par l'aide de la mairie de Mane et l'utilisation du matériel agricole de Michel Fayet. Les volontaires à la tâche : **JL Bondil, A Bremond, D Crouhi, JM Blanc, Richard Esquembre, JJ Rey, C Morel, T Tello.** Merci à eux.

Liste du matériel employé :

- 500m de fil de tension avec 14 piquets d'ancrage.
- 125m de collecte principale tuyau de diamètre 40mm.
- 500m de tuyaux de diam25 et de diam20.
- 100 micro-asperseurs de 50l/h avec crochets, lest, divers raccords. **Matériel offert :** 1 manche pompier diam70, 1 motopompe thermique, 3 réservoirs de 1000l, 1 surverse du bassin de 6m de long, diam200, filets, palettes.



Les terrassements ont été effectués par le tractopelle de la mairie de Mane.



Au préalable, Michel Fayet a généreusement entretenu la truffière avec ses engins agricoles. Les adhérents ont aussi coupé, taillé. Christian Pradon, le voisin bienveillant de la truffière, a également contribué en tondant la truffière avec ses outils agricoles. Tous nos remerciements.

Plusieurs rdv d'avril à juin 2022 ont permis la mise en place de toute l'irrigation jusqu'aux essais.

[Courant mai, l'association a proposé et organisé un achat collectif avantageux de sondes et de lecteurs Wetruf à tous ses adhérents. Dix adhérents ont bénéficié d'un tarif réduit.](#)

Petit rappel : ce matériel déjà installé a montré des débuts encourageants pour optimiser la gestion de l'eau nécessaire au développement des truffes, à la seule condition que les réserves d'eau soient disponibles.

Depuis les grosses chaleurs nous avons ajouté des sondes Wetruf pour fiabiliser la gestion de notre irrigation.

L'intérêt du partage du savoir doit se communiquer. Une organisation sur le déroulement de l'arrosage s'impose. Elle ne doit pas se résumer seulement à quelques passionnés. Plus nous serons nombreux à partager nos expériences, plus l'enrichissement de chacun, j'espère, suscitera l'amélioration de la culture de la truffe.

Comment s'organise l'arrosage à ce jour ? Le bassin au mois de mars était rempli à 95%.

[Le 13 avril](#): le premier arrosage a validé notre installation. Les 14.4m3 ont permis de vérifier et d'ajuster les réglages pression/débit des micros asperseurs pour la formation des truffettes.

[Le mois de mai](#) : pendant les travaux de la clôture du bassin, nous avons effectué les mesures des sondes Wetruf. Cela a permis de contrôler le PF et notre réserve utile en eau dans le sol de notre truffière.

Cette observation nous conduit à penser que la structure du sol est très favorable au développement du champignon.



Le 3 juin : 3h d'arrosage de 7h à 10h ont suffi pour totaliser 13.2m³ soit 146 litres par arbre.

Les mesures du point de flétrissement (PF) du 20 juin étaient de 3,98 à la sonde la plus défavorable de la plantation.

Le 20 juin : de 7h30 à 10h30 nous avons pompé + ou - 13.2 m³ du bassin soit 140 litres/arbre

Le 30 juin : la mise en place d'une jauge dans le bassin a permis d'évaluer notre stock utile. Il reste au plus profond 70cm à

80cm d'eau, ce qui correspond à + ou - 2 arrosages sans pluie.

Les mesures du PF les plus défavorables sont égales à 3.41 donc nous envisageons un prochain arrosage courant début juillet.

Le 6 juillet : le PF est égal à 3,91 au plus défavorable. Avec Alain nous avons procédé à l'arrosage de 7h45 à 10h35. Nous avons consommé + ou - 13m³. **Le niveau du bassin est très bas, il ne reste que 20 à 30 cm d'eau. Sans pluie nous ne pourrions plus arroser.** Pendant l'arrosage, nous avons contacté un voisin situé à proximité de la truffière.



En accord avec le président, nous avons sollicité tous nos

adhérents pour trouver le moyen de transport adéquat. Les 30m³ d'eau ajoutés par transport de citerne ont permis d'optimiser l'irrigation jusqu'aux orages d'août.

Les 90m³ au 31 août totalisent le volume d'eau pompée dans le bassin. A ce volume s'ajoutent les pluies bienveillantes d'été.

Les 2 premières truffes ont été cavées le 22/10/22.

Malheureusement le pourrissement avancé ne permettra pas de les consommer.



Z.I. St-Joseph
04100 MANOSQUE

IRRIGATION
ARROSAGE
POMPES
FILTRATION
PISCINE

Devis - S.A.V.











Tél. : 04 92 87 31 15 - Fax : 04 92 87 67 79
irrimed04@wanadoo.fr

Plusieurs Dispositifs d'Ombrage sont testés

CULTURTRUFF 2 : grâce à La Région et à l'INRAE, suivi par J.François TOURRETTE (chargé de mission R&D FRT PACA)



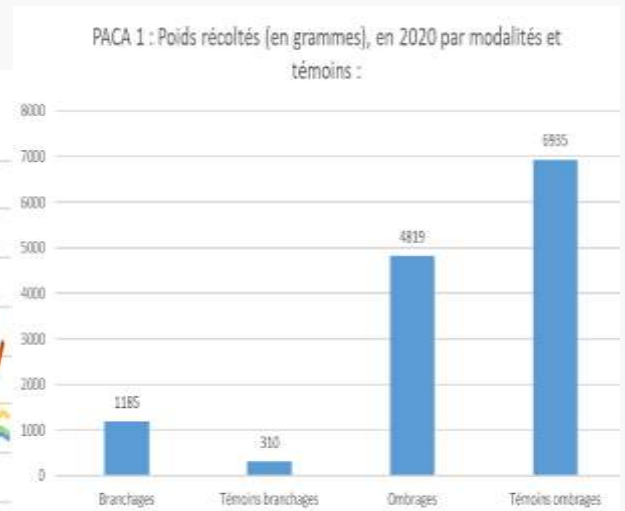
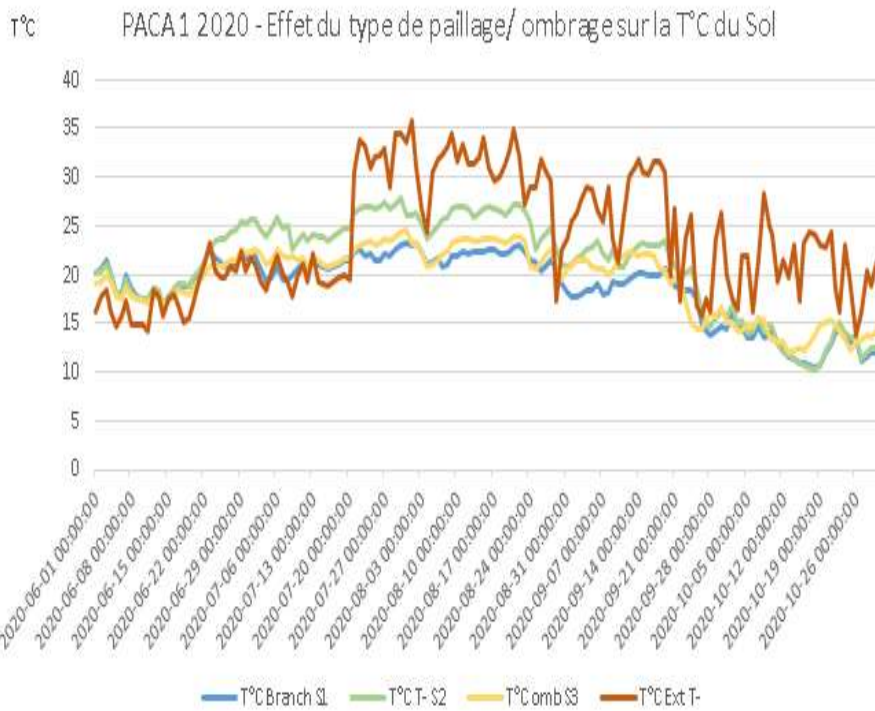
Ombrages ARATRUFF positionnés sur la partie sud.



Branchage réalisé avec la taille du moment, en direct.

On constate que l'ombrage procure un gain de 2 °C par rapport aux témoins et que le paillage branche procure 2°C de gain de plus que l'ombrage, soit 4°C par rapport aux témoins au plus chaud de l'été....En début et en fin d'été, les écarts entre les deux modalités testées sont moindres, sans que nous ne l'expliquions.... !!??

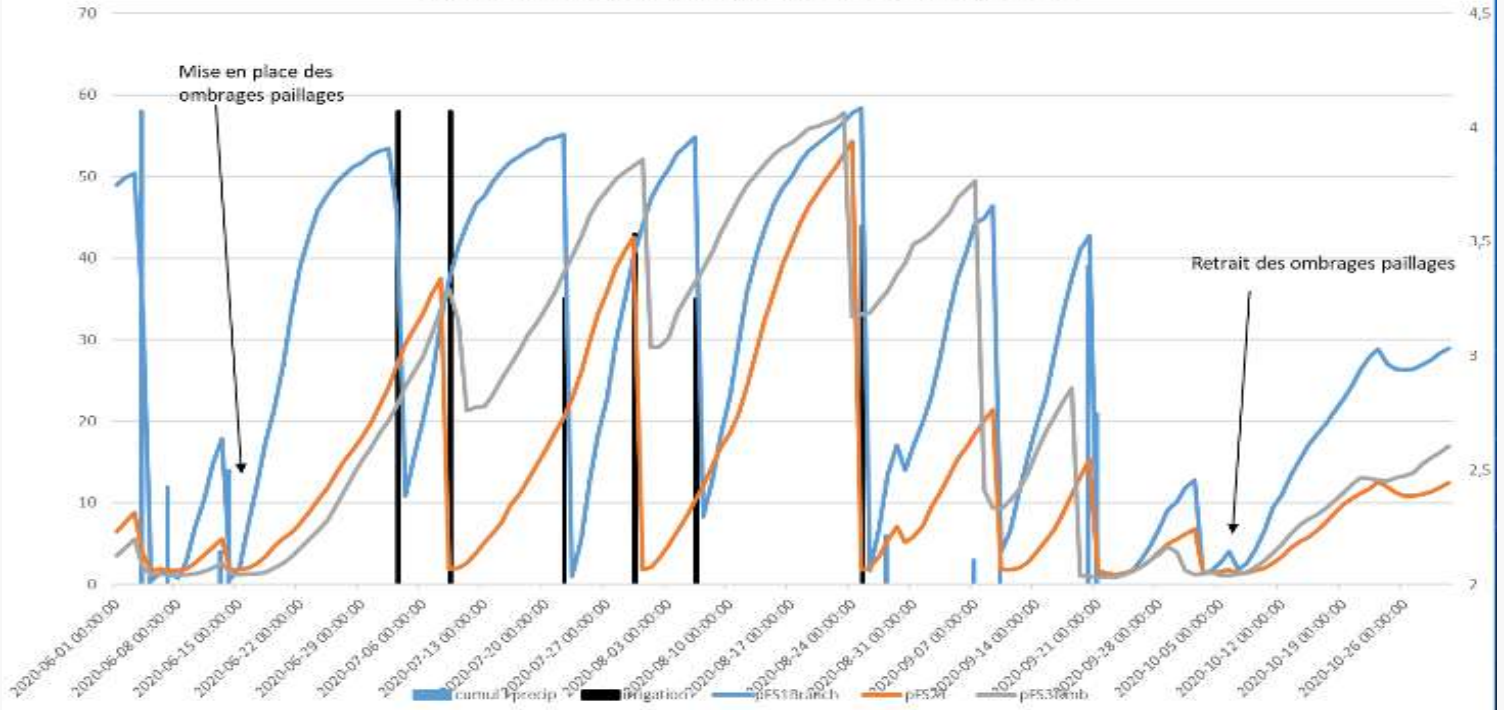
Les branchages et les témoins redescendent systématiquement à la capacité au champ quand les ombrages ne redescendent en moyenne qu'à pF3 en été.....!? Détournement partiel de l'eau.....???



Les ombrages fournissent de meilleurs résultats que les branchages ici. Les meilleurs résultats sont pour les témoins des ombrages, mais c'est là un artefact car les truffiers de ce bloc ont un potentiel de production plus important que les autres. **Voir le graphique page suivante**

On observe que les sondes ont systématiquement réagi aux apports d'eau, mais avec des différences entre le Nord et le Sud. Les sondes nord sont descendues 3 fois à la capacité au champ, et 3 fois à pF 3 en moyenne. Les sondes sud ne sont descendues qu'une fois à la capacité au champ et 6 fois aux alentours de pF 3. Tout comme sur PACA 1, ce phénomène est observé mais pas expliqué, puisque les volumes d'apports sont identiques, à suivre sur notre site Web (le Rapport d'activité Projet CulturTruff2 de C. Murat).

PACA 1 2020 - Effet des ombrages /paillages sur le pF du sol



Autre type de paillage utilisé.

Témoignage de R. Barbe.

Truffe de Haute-Provence : Roger, bonjour, merci de nous faire partager ton expérience sur les paillages que tu confectionnes. Explique-nous comment tu procèdes ? Roger Barbe : *J'utilise les branches issues de la taille des chênes truffiers pour ensuite les réduire en copeaux à l'aide d'un broyeur. J'ai créé un support pour le remplissage des sacs de pomme de terre, ce qui facilite cette confection.*

THP : Peux-tu nous préciser la mise



en place de ton dispositif et les résultats constatés ?

R. B. : *Je dispose les paillages sur les zones productrices dès le mois d'avril pour les enlever fin septembre-début octobre. J'ai constaté que la perméabilité était bonne, la terre sous les sacs restait souple et surtout j'obtenais une différence de température de 7° à 10°C de moins sous le paillage.*

THP : Si tu avais la possibilité d'améliorer ton paillage que ferais-tu ?

R.B. *Peut-être que j'essaierais d'autres « sacs » ou un matériau plus résistant et facile à mettre en œuvre.*

Agri-Truffe

Parce que votre réussite est la nôtre.

Toute l'expertise de notre équipe est consacrée à parfaire la qualité d'un seul produit : le plant truffier mycorhizé selon le procédé INRA, sous licence et contrôle INRA.

AGRI-TRUFFE
33490 SAINT-MAIXANT - FRANCE
TEL : 05 56 62 09 62 - FAX : 05 56 62 09 63
e-mail : pepiniere@agritruffe.eu

<http://www.agritruffe.eu>

Distributeur local de Haute -Provence
Roger BARBE 04100 MANOSQUE tél : 06 83 76 16 70

Programme d'expérimentation proposé par WeTruf

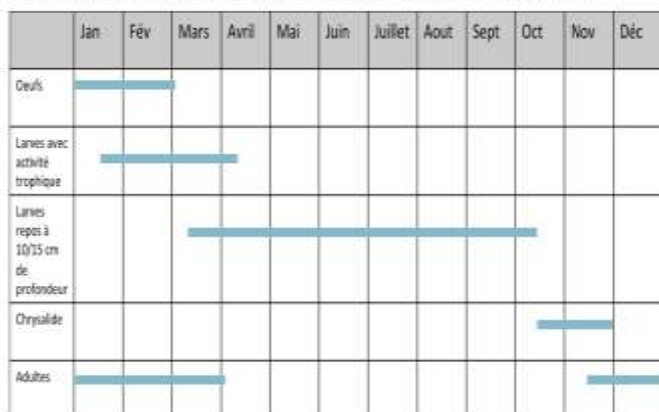
En collaboration avec la société KOPPERT représentée par Cyrille VERDUN, la région PACA Jean-François TOURETTE (Trufficulteur – Technicien), Pierre COLLINEAU (Trufficulteur - département Ardèche).

Date de début de projet : avril 2022 pour une durée de 1 à 3 ans



En vue de diminuer les populations de *Leiodes cinnamomea* en truffière et ainsi diminuer les dégâts causés par ce parasite, le système de piégeage de l'insecte adulte est la solution actuellement choisie et testée sur le territoire français, en raison de sa facilité d'utilisation et de mise en place. En revanche, le coût de cette solution s'avère conséquent pour les trufficulteurs et les résultats obtenus sont variables. L'objectif de ce projet est d'expérimenter une solution autre que le piégeage de l'insecte adulte, à savoir une solution de lutte biologique composée de nématodes parasites des larves coléoptères. Ce type de solution implique alors une lutte au niveau du stade larvaire et non plus au niveau du stade adulte de l'insecte.

Figure 1. Les principales phases de vie de *L. cinnamomea* d'après Arizona 1970.



Les trufficulteurs au-delà de nos frontières s'équipent également du matériel installé. La société KOPPERT, multinationale experte en solutions naturelles sûres, qui permettent d'améliorer la santé, la résistance et la production des cultures, propose une solution à base



de nématodes pouvant répondre à la problématique de lutte contre *Leiodes cinnamomea*.

Cette solution actuellement déjà expérimentée en Espagne dans la région de Teruel entraînerait une diminution de 60 % de la population de *Leiodes Cinnamomea*.

En vue d'expérimenter cette solution en France, la mise à disposition de plantations truffières pouvant recevoir le protocole expérimental est indispensable.

Au sein de notre réseau, nous avons sollicité à l'heure actuelle la collaboration de deux trufficulteurs expérimentés : Jean-François Tourrette (technicien et Trufficulteur en région DÉVELOPPEMENT DU PROTOCOLE) et Pierre COLLINEAU (Trufficulteur - département Ardèche).

La solution naturelle à base de nématodes proposée par KOPPERT consiste en une poudre mouillable, le produit pouvant être directement incorporé dans l'eau d'arrosage au moyen du système d'irrigation par aspersion en place dans les truffières.

Le mélange sera à préparer en fonction des recommandations indiquées dans la fiche technique du produit.

Pour la première application, Cyrille VERDUN se propose, dans la mesure du possible, de se rendre sur chacun des deux sites où sera mise en place l'expérimentation.

Les conditions optimales d'utilisation de la solution nématodes devront être respectées dans la mesure du possible au moment de l'application, à savoir:

- La température du sol optimale comprise entre 14 et 26°C ;
- Le pH de sol compris entre 4 et 8 ;
- La teneur en humidité du sol doit rester élevée -> arrosage juste avant et après l'application.

La région PACA, peut mettre à disposition du projet 3 ha de plantation. Pierre Collineau, trufficulteur aguerri situé dans le département de l'Ardèche, pouvant mettre à disposition du projet 0,5 à 1 ha de plantation.



La société KOPPERT se propose de fournir à titre expérimental sa solution naturelle à base de nématodes en vue de réaliser les premiers essais sur site. Après concertation entre les différents collaborateurs, il a été convenu, en guise de première approche expérimentale, le protocole suivant.

1er traitement : Avril 2022

Jean-François Tourrette - région PACA - truffière 3 ha divisée en 3 parcelles :

- ▶ 2 parcelles seront à traiter avec la solution expérimentale.
 - ▶ 1 parcelle ne sera pas traitée et sera considérée comme témoin.
- Pierre Collineau - département Ardèche – truffière 0,5 à 1 ha :
- ▶ 1 ou 2 parcelles seront à traiter avec la solution expérimentale.
 - ▶ 1 parcelle proche ne sera pas traitée et sera considérée comme témoin.

2ème traitement : automne 2022

Un deuxième traitement sera effectué avant la saison de truffe à l'automne 2022 (septembre ou octobre 2022).

Il pourra également être discuté de réaliser un traitement intermédiaire au début du mois de juin, cette période permettant facilement d'assurer une semaine humide par arrosage pour l'application.

Mesure de l'impact de la solution :

Lors de la saison 2022/2023 de récolte des truffes, nous serons en mesure de noter si un impact sur la qualité des truffes est d'ores et déjà visible.

Nous proposons de fonctionner par un système de notation des truffes récoltées :

0 : aucun dégât

1 : dégâts modérés

2 : dégâts conséquents mais permettant encore la commercialisation de la truffe

3 : dégâts conséquents ne permettant plus la commercialisation de la truffe.

S'il n'est pas possible pour les trufficulteurs de procéder à la notation de toutes les truffes récoltées, la notation pourra alors se faire toutes les 2 ou 3 récoltes. Une fiche de notation sera fournie aux trufficulteurs.

Ce protocole pourra identiquement être reconduit en 2023, voire 2024. Cette possibilité sera rediscutée en temps voulu, avec un protocole adapté au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Par J.F. Tourrette

Flora TODESCO

Présidente

WeTRUF S.A.S.

2, avenue de la Forêt de Haye
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
FRANCE

+33 (0)3 83 39 41 49

+33 (0)7 66 60 55 31

flora.todesco@wetruf.com

 www.wetruf.com



FRENCH INNOVATION FOR TRUFFLE





ADHESION 2023

Je, soussigné, souhaite adhérer à l'association des Trufficulteurs de Haute-Provence pour l'année 2023

Renouvellement adhésion, joindre un chèque de 30€

(Adhésion de soutien, joindre un chèque de 50€)

Nouvelle adhésion: 5 € de droit d'entrée + 30€

Votre cotisation est valable du 1 janvier au 31 décembre 2023
 merci de régler dès que possible et renvoyer avec votre règlement à l'ordre de :

Association des Trufficulteurs de Haute- Provence

Salle Henri Laugier 04300 Mane

Cette cotisation permet de :

recevoir le bulletin « La truffe de Haute-Provence » par voie postale à l'adresse communiquée

promouvoir la passion de la truffe

participer aux activités : voyages, visites de truffières expérimentales, conférences, démonstrations

soutenir la vie associative

NOM:.....PRENOM:.....
 ADRESSE:.....

 CODE POSTAL..... VILLE.....
 TELEPHONE:.....
 EMAIL:.....@.....
 Signature



Teeshirt 18€

Taille : M, L, XL, XL, XXXL.



Bob 17€

Casquette 12€

La Boutique de l'Association

Assemblée Générale 2023

Vous êtes invité(e) à l'assemblée générale de l'Association des trufficulteurs des Alpes de Haute-Provence qui aura lieu le

Samedi 21 janvier 2023 à 16h00 à la salle des jeunes à coté de la salle polyvalente à Mane.

Cette invitation tient lieu de convocation

Si vous ne pouvez pas être présent ce jour-là merci de bien vouloir remplir le pouvoir ci-dessous.

Je soussigné(e)

.....

donne pouvoir à

M. ou Mme.....

pour me présenter et voter en mon nom à l'assemblée générale de l'Association des trufficulteurs des Alpes de Haute-Provence.

Fait à..... *le*.....

Signature, précédée de « bon pour pouvoir » en manuscrit.

Programme de la fête de la truffe à Mane

Samedi 4 février 2023

- 14h** Rdv devant la Mairie pour une visite guidée de Mane historique
en direction d'un site trufficole proche
- 15h** Démonstration de cavage sur le site trufficole commentée par
Jean Luc Bénard (vin chaud offert sur le site)
- 16h00** Démonstration gastronomique par des chefs
Réalisation en public de plats truffés et explications Salle Polyvalente
- 17h30** Conférence sur la truffe Salle Polyvalente

Dimanche 5 février 2023

- 9h** Ouverture du marché aux truffes et aux produits du terroir
Exposition permanente sur la truffe et sa culture
Vente de documentations, de livres au stand de l'association et du syndicat de
Haute-Provence
- 10h** Inauguration de la 32ème Fête de la Truffe
des Alpes de Haute-Provence
Bénédiction des Trufficulteurs avec leurs fidèles compagnons
Plantation d'un chêne truffier
- 10h30** Démonstration de cavage au Parc Jean Coulomb
(Inscription sur place au stand de l'association de Haute-Provence)
- 11h45** Intrônisation par la Confrérie
- 12h30** Repas de la Fête de la Truffe dans la Salle Polyvalente
sur réservation avant le 28 janvier 2023 au 06 11 37 11 33
- 15h** Démonstration de cavage au Parc Jean Coulomb
- 16h** Remise des prix
- 17h** Clôture de la 32ème Fête de la Truffe



Le coin des fins gourmets

Mousse de foie de volaille aux truffes

600 g de foie de volaille

60 à 80 g de truffe

200 g de beurre

5 c à soupe de Porto

1/2 litre de vin blanc

Sel, poivre

Faire chauffer le vin blanc et y pocher les foies pendant 3 mn

Les mixer en petits morceaux.

Faire une pâte avec le beurre en pommade, ajouter le porto, le sel, le poivre

Râper la truffe par dessus

Bien mélanger

Incorporer le tout dans les foies.

Remixer jusqu'à l'obtention d'une mousse,

Laisser reposer au frigo, bien fermé pour garder les parfums pendant 24 h

Tartinier sur pain grillé et déguster

Bon appétit A.Bremond

Le marché de Montagnac s'est ouvert le samedi 19 novembre à 10h à la maison de la Rabasse. Seulement 1kg de Melano Sporum a été vendu. La rareté de la truffe du début de saison fait monter le prix du kilo.



Les Echos des autres marchés :

A l'ouverture du Marché d'Aups (83) : 800€ le kg

A l'ouverture du Marché de Carpentras (84) : 900€ le kg

**La 32^{ème} Fête
de la TRUFFE
à Mane les 4 et 5 février 2023**

Réservation au 06.11.37.11.33

Dimanche 5 février 2023

**Apéritif offert par l'association et
accompagné d'amuse-bouches**

**Chèvre frais truffé, salade d'hiver, noix,
croûtons au citron & aux truffes**

Suprême de poulet jaune

**Sauce crémeuse aux truffes, gratin
dauphinois,**

fagot de haricots verts lardés

Brie de Meaux AOP truffé maison

Salade verte, confit de figues

**Tartelette chocolat & caramel au beurre salé,
pralin**

Café & boissons inclus

**70€/par personne
réservation avant le 28 janvier
2023**

Bénédiction des chiens

Repas gastronomique

**Démonstrations de
cavage**

Marché aux truffes

Produits du terroir

Association des Trufficulteurs de Haute-Provence

Salle Henri Laugier - 04300 MANE
N° SIRET 508 887 734 00012

<http://asso-truffe-haute-provence.fr/>

Président : Jean-Louis Bondil

Correcteur : Jean-Louis Millière

Conception, rédaction : Thierry Tello

© Tous droits réservés sur articles et illustrations. Reproduction possible sur demande et après accord formel. Bulletin tiré à 500 exemplaires sur papier recyclé par Imprimerie Rapid Compo, Manosque (04100). Anciens numéros gratuits sur simple demande dans la limite de l'édition.



